



RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2021

- › Sonasid a réalisé **un chiffre d'affaires social de 4 414 MDH en 2021**, en croissance de 42% par rapport à 2020 dans un contexte marqué par la hausse des prix des intrants sur le marché international et par la reprise de la demande sur le marché de la construction.

Grâce à sa compétitivité coût, renforcée à travers la mise en œuvre des initiatives stratégiques visant à atteindre l'excellence opérationnelle et à optimiser les charges d'exploitation, Sonasid a pu générer un **Ebitda de 301 MDH** qui représente **6.8% du chiffre d'affaires** (en amélioration de 3.4 points par rapport à 2020).

- › Le **résultat net social de l'exercice s'élève à 150 MDH en 2021, en hausse de 130 MDH par rapport à l'année précédente**, confirmant l'efficacité des leviers de création de valeur déployés.
- › Sonasid conserve une structure bilancielle solide et résiliente avec une trésorerie excédentaire (y compris les titres et valeurs de placement) de 957 MDH.

Sonasid a généré des flux de trésorerie de 97 MDH à fin décembre 2021, soutenus par l'amélioration significative de la capacité d'autofinancement atténuant ainsi l'impact de la hausse des prix des intrants sur le besoin en fonds de roulement.

Comptes sociaux

en MDH	2021.12	2020.12	Variation
Chiffre d'affaires	4 414	3 109	42%
EBIDA	301	108	194 MDH
Résultat d'exploitation	205	28	177 MDH
Résultat net	150	20	130 MDH

Comptes consolidés

en MDH	2021.12	2020.12	Variation
Chiffre d'affaires	4 494	3 153	43%
EBIDA	315	118	197 MDH
Résultat net - Part du groupe	108	-28	136 MDH

DIVIDENDES

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires la distribution d'un dividende de 38 DH par action, au titre de l'exercice 2021.

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
a.baraka@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alae BENNANI
a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers

COMPTES SOCIAUX

Résultats au 31 décembre 2021

SONASID



BILAN - ACTIF					Au : 31/12/2021	
ACTIF	Brut	Exercice		Exercice Précédent	Net	Net
		Amort. et prov.	Net			
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	-	-	-	-	-	-
• Frais préliminaires	-	-	-	-	-	-
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-	-
• Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	57 769 732,20	52 659 020,55	5 110 711,65	1 251 934,68	57 769 732,20	52 659 020,55
• Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-	-	-
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 278 105,71	45 167 394,06	5 110 711,65	1 251 934,68	50 278 105,71	45 167 394,06
• Fonds commercial	7 491 626,49	7 491 626,49	-	-	7 491 626,49	7 491 626,49
• Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	4 152 729 149,86	3 689 701 769,58	463 027 380,28	478 575 492,09	4 152 729 149,86	3 689 701 769,58
• Terrains	111 477 645,66	7 958 685,39	103 518 960,27	103 902 543,80	111 477 645,66	7 958 685,39
• Constructions	523 281 239,95	438 958 095,07	84 323 144,88	104 967 798,41	523 281 239,95	438 958 095,07
• Installations techniques, matériel et outillage	3 406 194 977,19	3 162 752 037,64	243 442 939,55	225 412 569,92	3 406 194 977,19	3 162 752 037,64
• Matériel de transport	44 795 845,97	43 143 768,63	1 652 077,34	-	44 795 845,97	43 143 768,63
• Mobilier, matériel de bureau et aménag. divers	34 899 668,06	32 723 115,04	2 176 553,02	784 109,78	34 899 668,06	32 723 115,04
• Autres immobilisations corporelles	4 166 067,81	4 166 067,81	-	-	4 166 067,81	4 166 067,81
• Immobilisations corporelles en cours	27 913 705,22	-	27 913 705,22	43 508 470,18	27 913 705,22	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	98 361 316,81	6 460 598,88	91 900 717,93	81 141 604,65	98 361 316,81	6 460 598,88
• Prêts immobilisés	13 225,25	-	13 225,25	12 468,19	13 225,25	-
• Autres créances financières	39 853 991,56	-	39 853 991,56	39 853 991,56	39 853 991,56	-
• Titres de participation	58 494 100,00	6 460 598,88	52 033 501,12	41 275 144,90	58 494 100,00	6 460 598,88
• Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)	-	-	-	-	-	-
• Diminution des créances immobilisées	-	-	-	-	-	-
• Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-	-	-
TOTAL I (A+B+C+D+E)	4 308 860 198,87	3 748 821 389,01	560 038 809,86	560 969 031,42	4 308 860 198,87	3 748 821 389,01
STOCKS (F)	697 590 445,15	97 796 384,01	599 794 061,14	508 852 585,05	697 590 445,15	97 796 384,01
• Marchandises	3 763 311,32	-	3 763 311,32	3 309 949,03	3 763 311,32	-
• Matières et fournitures consommables	282 769 848,42	96 088 281,38	186 681 567,04	201 112 513,03	282 769 848,42	96 088 281,38
• Produits en cours	97 797 950,01	1 071 294,22	96 726 655,79	45 476 996,02	97 797 950,01	1 071 294,22
• Produits intermédiaires et produits résiduels	147 163 744,88	-	147 163 744,88	79 116 932,50	147 163 744,88	-
• Produits finis	160 541 765,09	636 808,41	159 904 956,68	179 836 194,47	160 541 765,09	636 808,41
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	929 932 144,33	230 286 365,13	699 645 779,20	770 247 014,14	929 932 144,33	230 286 365,13
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	36 170 400,41	-	36 170 400,41	15 916 894,08	36 170 400,41	-
• Clients et comptes rattachés	789 166 861,26	219 933 150,35	569 233 710,91	685 011 795,70	789 166 861,26	219 933 150,35
• Personnel - Débiteur	276 875,63	-	276 875,63	27 908,76	276 875,63	-
• Etat - Débiteur	82 278 518,02	-	82 278 518,02	61 254 167,61	82 278 518,02	-
• Comptes d'associés	646 524,70	-	646 524,70	646 524,70	646 524,70	-
• Autres débiteurs	21 105 172,24	10 353 214,78	10 751 957,46	7 254 779,15	21 105 172,24	10 353 214,78
• Comptes de régularisation - Actif	287 792,07	-	287 792,07	134 944,14	287 792,07	-
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	910 630 392,00	-	910 630 392,00	755 933 283,19	910 630 392,00	-
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (I) (Éléments circulants)	500 129,42	-	500 129,42	2 436 727,32	500 129,42	-
TOTAL II (F+G+H+I)	2 538 653 110,90	328 082 749,14	2 210 570 361,76	2 037 469 609,70	2 538 653 110,90	328 082 749,14
TRESORERIE - ACTIF	48 062 442,54	-	48 062 442,54	104 161 126,51	48 062 442,54	-
• Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	-	-	-
• Banques, T.G et C.C.P. débiteurs	48 062 442,54	-	48 062 442,54	104 161 126,51	48 062 442,54	-
• Caisses, Régies d'avances et accreditifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL III	48 062 442,54	-	48 062 442,54	104 161 126,51	48 062 442,54	-
TOTAL GENERAL I+II+III	6 895 575 752,31	4 076 904 138,15	2 818 671 614,16	2 702 599 767,63	6 895 575 752,31	4 076 904 138,15

Arrêté l'actif du bilan 2021 à la somme de : 2.818.671.614,16
deux milliards-huit-cent-dix-huit millions-six-cent-soixante-et-onze -milles-six-cent-quatorze-Dirhams-seize-centimes.

COMPTE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)					Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021	
NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	Situation comparative au 31/12/2020		
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2				
I PRODUITS D'EXPLOITATION -						
• Ventes de marchandises (en l'état)	19 351 394,71	-	19 351 394,71	13 239 459,86		
• Ventes de biens et services produits	4 394 470 832,44	-	4 394 470 832,44	3 095 455 901,02		
• Variation de stocks de produits(-) (1)	108 454 592,75	-	108 454 592,75	89 251 491,00		
• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.	-	-	-	-		
• Subventions d'exploitation	-	-	-	-		
• Autres produits d'exploitation	1 823 289,92	-	1 823 289,92	717 425,63		
• Reprises d'exploitation; transferts de charges.	98 774 836,42	-	98 774 836,42	22 567 154,61		
TOTAL I	4 622 874 946,24	-	4 622 874 946,24	3 221 231 432,12		
II CHARGES D'EXPLOITATION						
• Achats revendus (2) de marchandises	13 527 287,19	-	13 527 287,19	12 837 104,92		
• Achats consommés (2) de matières et fournitures	3 672 088 582,79	1 371 473,69	3 673 460 056,48	2 632 899 204,76		
• Autres charges externes	291 446 472,05	1 272 324,77	292 718 796,82	235 786 920,10		
• Impôts et taxes	61 056 781,60	-	61 056 781,60	58 411 600,20		
• Charges de personnel	179 192 349,76	-	179 192 349,76	150 764 505,48		
• Autres charges d'exploitation	2 704 000,00	-	2 704 000,00	1 200 000,00		
• Dotation d'exploitation	195 286 536,26	-	195 286 536,26	101 122 246,50		
TOTAL II	4 415 302 009,65	2 643 798,46	4 417 945 808,11	3 193 021 581,96		
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-	-	204 929 138,13	28 209 850,16		
IV PRODUITS FINANCIERS						
• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés.	-	-	-	-		
• Gains de change	4 399 468,10	-	4 399 468,10	2 969 592,36		
• Intérêts et autres produits financiers	12 153 470,37	-	12 153 470,37	13 515 511,48		
• Reprises financières; transfert de charges	13 195 083,54	-	13 195 083,54	7 864 538,33		
TOTAL IV	29 748 022,01	-	29 748 022,01	24 349 642,17		
V CHARGES FINANCIÈRES						
• Charges d'intérêts	10 499 193,65	-	10 499 193,65	1 825 942,47		
• Pertes de change	8 093 638,53	-	8 093 638,53	10 255 464,65		
• Autres charges financières	-	-	-	3 983,07		
• Dotations financières	589 547,42	-	589 547,42	2 436 727,32		
TOTAL V	19 182 379,60	-	19 182 379,60	14 522 117,51		
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-	-	10 565 642,41	9 827 524,66		
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	-	-	215 494 780,54	38 037 374,82		

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)
(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

BILAN - PASSIF					Au : 31/12/2021	
PASSIF	Exercice	Exercice Précédent		Exercice	Exercice préc.	
		Exercice	Exercice préc.			
CAPITAUX PROPRES						
• Capital social ou personnel (1)	390 000 000,00	-	-	390 000 000,00	390 000 000,00	
• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé = Capital appelé dont versé.	390 000 000,00	-	-	390 000 000,00	390 000 000,00	
• Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 604 062,88	-	-	1 604 062,88	1 604 062,88	
• Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-	
• Réserve légale	39 000 000,00	-	-	39 000 000,00	39 000 000,00	
• Autres réserves	845 654 313,94	-	-	845 654 313,94	845 654 313,94	
• Report à nouveau (2)	767 702,25	-	-	8 407 780,99	8 407 780,99	
• Résultats nets en instance d'affectation (2)	-	-	-	-	-	
• Résultat net de l'exercice (2)	149 677 534,84	-	-	19 659 921,26	19 659 921,26	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	1 426 703 613,91	-	-	1 304 328 079,07	1 304 328 079,07	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	383 034,95	-	-	2 111 941,10	2 111 941,10	
• Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	
• Provisions réglementées pour amortissements dérogatoires	383 034,95	-	-	2 111 941,10	2 111 941,10	
• Provisions réglementées pour plus-values en instance d'imposition	-	-	-	-	-	
• Provisions réglementées pour investissements	-	-	-	-	-	
• Provisions réglementées pour reconstitution des gisements	-	-	-	-	-	
• Provisions réglementées pour acquisition et construction de logements	-	-	-	-	-	
• Autres provisions réglementées	-	-	-	-	-	
DETTES DE FINANCEMENT (C)						
• Emprunts Obligataires	-	-	-	-	-	
• Emprunts auprès des établissements de crédit	-	-	-	-	-	
• Avances de l'Etat	-	-	-	-	-	
• Dettes rattachées à des participations et billets de fonds	-	-	-	-	-	
• Avances reçues et comptes courants bloqués	-	-	-	-	-	
• Fournisseurs d'immobilisations, cautionnements reçus et autres dettes de financement	-	-	-	-	-	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES & CHARGES (D)	57 220 585,85	-	-	58 973 744,08	58 973 744,08	
• Provisions pour risques	57 220 585,85	-	-	58 973 744,08	58 973 744,08	
• Provisions pour charges	-	-	-	-	-	
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	-	-	-	-	-	
• Augmentation des créances immobilisées	-	-	-	-	-	
• Diminution des dettes de financement	-	-	-	-	-	
Total I (A+B+C+D+E)	1 484 307 234,71	-	-	1 365 411 764,25	1 365 411 764,25	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	1 307 226 989,84	-	-	1 306 508 217,31	1 306 508 217,31	
• Fournisseurs et comptes rattachés	885 324 449,11	-	-	856 270 263,73	856 270 263,73	
• Clients créditeurs, avances et acomptes	112 840 051,92	-	-	205 497 761,89	205 497 761,89	
• Personnel - Créancier	14 964 922,81	-	-	7 058 726,42	7 058 726,42	
• Organismes Sociaux	5 123 539,47	-	-	10 815 225,59	10 815 225,59	
• Etat - Créancier	280 044 075,50	-	-	225 681 312,87	225 681 312,87	
• Comptes d'associés - Crédateurs	2 032 979,00	-	-	132 874		

COMPTES SOCIAUX

Résultats au 31 décembre 2021

SONASID

ETAT DES SOLDES DE GESTION ESG				Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021	
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (I.F.R.)				31/12/21	31/12/20
1		• Ventes de marchandises en l'état	19 351 394,71	13 239 459,86	
2	-	• Achats revendus de marchandises	13 527 287,19	12 837 104,92	
		MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	5 824 107,52	402 354,94	
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	4 502 925 425,19	3 184 707 392,02	
3		• Ventes de biens et services produits	4 394 470 832,44	3 095 455 901,02	
4		• Variation stocks de produits	108 454 592,75	89 251 491,00	
5		• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-	
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE : (6+7)	3 966 178 853,30	2 868 686 124,86	
6		• Achats consommés de matières et fournitures	3 673 460 056,48	2 632 899 204,76	
7		• Autres charges externes	292 718 796,82	235 786 920,10	
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I + II - III)	542 570 679,41	316 423 622,10	
8	+	• Subventions d'exploitation	-	-	
V	-	• Impôts et taxes	61 056 781,60	58 411 600,20	
10	-	• Charges de personnel	179 192 349,76	150 764 505,48	
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	302 321 548,05	107 247 516,42	
		INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-	
11	+	• Autres produits d'exploitation	1 823 289,92	717 425,63	
12	-	• Autres charges d'exploitation	2 704 000,00	1 200 000,00	
13	+	• Reprises d'exploitation : transferts de charges	98 774 836,42	22 567 154,61	
14	-	• Dotations d'exploitation	195 286 536,26	101 122 246,50	
VI	=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	204 929 138,13	28 209 850,16	
VII	±	RESULTAT FINANCIER	10 565 642,41	9 827 524,66	
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	215 494 780,54	38 037 374,82	
IX	±	RESULTAT NON COURANT	6 500 206,29	-2 786 687,53	
15	-	Impôts sur les résultats	72 317 451,99	15 590 766,03	
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	149 677 534,84	19 659 921,26	
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT				(par la méthode dite additive)	
1		• Bénéfice +	149 677 534,84	19 659 921,26	
	-	• Perte -	-	-	
		Dotations d'exploitation (1)	84 976 091,89	84 323 135,41	
4	+	Dotations financières (1)	-	-	
		Dotations non courantes (1)	-	-	
5		Reprises d'exploitation (2)	-	-	
6		Reprises financières (2)	10 758 356,22	5 813 340,86	
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	3 482 064,38	7 221 379,26	
8		Produits des cessions d'immobilisations	1 060 525,00	2 610 868,75	
9		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées.	194 812,51	648 624,99	
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	219 547 493,64	88 986 092,79	
10	-	Distributions de bénéfices	27 300 000,00	-	
II	=	AUTOFINANCEMENT	192 247 493,64	88 986 092,79	

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
 (2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
 (3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (modèle normal)				Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021	
I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN				Variations a - b	
MASSES		31/12/21	31/12/20	Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	1 484 307 234,71	1 365 411 764,25		118 895 470,46
2	Moins actif immobilisé	560 038 809,86	560 969 031,42		930 221,56
3	= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2)	(A) 924 268 424,85	804 442 732,83		119 825 692,02
4	Actif circulant	2 210 570 361,76	2 037 469 609,70	173 100 752,06	
5	Moins Passif circulant	1 334 364 379,45	1 337 188 003,38		2 823 623,93
6	= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5)	(B) 876 205 982,31	700 281 606,32	175 924 375,99	
7	TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	48 082 442,54	104 161 126,51		56 098 683,97
II. EMPLOIS ET RESSOURCES				EXERCICE	
				EMPLOIS	RESSOURCES
				EXERCICE PRECEDENT	
				EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• AUTOFINANCEMENT (A)				192 247 493,64	88 986 092,79
• Capacité d'autofinancement				219 547 493,64	88 986 092,79
• Distributions de bénéfices				27 300 000,00	
• CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				1 060 525,00	2 629 573,62
• Cession d'immobilisations incorporelles				0,00	0,00
• Cession d'immobilisations corporelles				1 060 525,00	2 610 868,75
• Cession d'immobilisations financières				0,00	0,00
• Récupération sur créances immobilisées					18 704,87
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				0,00	0,00
• Augmentations de capital, apports					
• Subventions d'investissement					
• AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)					
(nettes de primes de remboursement)					
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				0,00	193 308 018,64
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS (E)				73 482 326,62	53 152 562,72
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles				5 390 998,94	
• Acquisitions d'immobilisations corporelles				68 090 570,62	53 152 562,72
• Acquisitions d'immobilisations financières					
• Augmentations des créances immobilisées				757,06	0,00
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
• REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)					
• EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				0,00	0,00
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)				73 482 326,62	53 152 562,72
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)					
(B.F.G.)				175 924 375,99	0,00
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE					
				0,00	56 098 683,97
TOTAL GENERAL				249 406 702,61	249 406 702,61
				122 496 952,97	122 496 952,97

➔ Augmentations
 ➔ Diminutions

TABLEAU DES PROVISIONS								Exercice du : 01/01/2021 au 31/12/2021	
NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE	
		D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIÈRES	NON COURANTES		
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS									
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	24 710 581,59					10 758 356,22		13 952 225,37	
2. Provisions réglementées	2 111 941,10						1 728 906,15	383 034,95	
3. Provisions durables pour risques et charges	58 973 744,08						1 753 158,23	57 220 585,85	
SOUS TOTAL (A)	85 796 266,77	0,00	0,00	0,00	0,00	10 758 356,22	3 482 064,38	71 555 846,17	
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	311 358 170,67	110 310 444,37			93 585 865,90			328 082 749,14	
5. Autres provisions pour risques et charges	30 524 796,33		589 547,42			2 436 727,32	1 687 028,00	26 990 588,43	
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	0,00						0,00	0,00	
SOUS TOTAL (B)	341 882 967,00	110 310 444,37	589 547,42	0,00	93 585 865,90	2 436 727,32	1 687 028,00	355 073 337,57	
TOTAL (A+B)	427 679 233,77	110 310 444,37	589 547,42	0,00	93 585 865,90	13 195 083,54	5 169 092,38	426 629 183,74	

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION									Au : 31/12/2021	
RAISON SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ 1	CAPITAL SOCIAL 2	PARTICIPATION AU CAPITAL EN % 3	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL 4	VALEUR COMPTABLE NETTE 5	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE 9	
						DATE DE LÔTURE 6	SITUATION NETTE 7	RÉSULTAT NET 8		
LONGOMETAL ARMATURE	INDUSTRIE	60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	52 033 501,12	31/12/2021	53 681 523,90	11 099 098,54	0,00	
TOTAL		60 346 000,00	96,93%	58 494 100,00	52 033 501,12		53 681 523,90	11 099 098,54	0,00	

PASSIFS ÉVENTUELS

La société a des passifs éventuels se rapportant à des garanties bancaires et autres éléments survenant dans le cadre habituel de ses activités. La société ne s'attend pas à ce que ces éléments donnent lieu à des passifs significatifs.

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
 a.baraka@sonasid.ma
 +212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alaë BENNANI
 a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
 Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
 RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communique-financiers



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050, Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SONASID S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1 427 088 848,85 dont un bénéfice net de MAD 149 677 534,94. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 17 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SONASID S.A. au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Batiment C – Tour 3 – 3ème
étage
La Marina – Casablanca
Maroc

▪ Evaluation des immobilisations corporelles

Questions clés identifiées

Au 31 décembre 2021, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles de la société s'élevaient à MMAD 463 qui représentent 16% du total Bilan.

La direction revêt la valorisation des immobilisations corporelles à chaque arrêté en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de l'état A1 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes sociaux.

Les immobilisations corporelles impactent de manière significative les comptes de la société et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur recouvrable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles constitue un point clé de l'audit.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit, nous avons :

- ▶ Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des UGT auxquelles les immobilisations corporelles sont affectées, à la détermination des indices de perte de valeur et à la détermination de la valeur recouvrable.
- ▶ Examiné les contrôles clés mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation.
- ▶ Apprécier le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur.
- ▶ Revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et les données du marché.
- ▶ Examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT.

Provision pour risques significatifs

Questions clés identifiées

SONASID est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne le risque lié à l'acquisition de fonciers.

Comme mentionné dans l'état A1 « Principes comptables » de l'annexe aux comptes sociaux, les provisions pour risques pour un montant de MMAD 57 comprennent une provision au titre du risque foncier qui constitue un point clé de notre audit compte tenu du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ce risque et du caractère potentiellement significatif de son incidence.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- ▶ Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée.
- ▶ Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction, de la documentation correspondante y compris les analyses menées par les conseils externes.
- ▶ Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées.
- ▶ Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 21 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Tour 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc
Hicham DIOURI
Associé

DELOITTE AUDIT
Bd Sidi Mohammed Ben Abdellah
Tour 3 – 3ème étage
La Marina – Casablanca
Maroc
Sakina Bensouda Korachi
Associée

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
a.baraka@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alaë BENNANI
a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communique-financiers

COMPTES CONSOLIDÉS

Résultats au 31 décembre 2021



SONASID

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2021.12	2020.12
• Chiffre d'affaires	4.493.913	3.152.781
• Autres produits de l'activité	111.537	84.900
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	4.605.450	3.237.681
• Achats	- 3.726.499	- 2.657.001
• Autres charges externes	- 289.889	- 227.383
• Frais de personnel	- 202.511	- 172.127
• Impôts et taxes	- 61.695	- 58.648
• Amortissements et provisions d'exploitation	- 173.160	- 155.994
• Autres produits et charges d'exploitation	15.038	11.617
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTES	- 4.438.716	- 3.259.536
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT	166.734	- 21.855
• Cessions d'actifs	1.174	1.962
• Résultats sur instruments financiers	243	601
• Autres produits et charges d'exploitation non courants	2.622	- 8.788
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	4.039	- 6.225
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	170.773	- 28.080
• Produits d'intérêts	12.385	13.515
• Charges d'intérêts	- 9.077	- 8.436
• Autres produits et charges financiers	- 10.353	- 7.614
RÉSULTAT FINANCIER	- 7.045	- 2.535
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	163.728	- 30.615
• Impôts sur les bénéfices	- 75.657	- 18.035
• Impôts différés	19.984	20.744
RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	108.055	- 27.906
• Intérêts minoritaires	285	140
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	107.770	- 28.046
Résultat net par action en dirhams	27,63	- 7,19
• de base	27,63	- 7,19
• dilué	27,63	- 7,19
Résultat net par action des activités poursuivies en dirhams	27,63	- 7,19
• de base	27,63	- 7,19
• dilué	27,63	- 7,19

ETATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
ACTIF (En KMAD)	2021.12	2020.12
• Immobilisations incorporelles	6.848	2.421
• Immobilisations corporelles	1.171.081	1.220.439
• Immobilisations en droit d'usage	111.573	121.009
• Autres actifs financiers	39.576	39.947
• Impôts différés actifs	159.576	155.189
• Autres débiteurs non courant	3.499	-
ACTIFS NON-COURANT	1.492.524	1.539.005
• Autres actifs financiers courants	1.626	1.383
• Stocks et en-cours	641.190	548.335
• Créances clients	612.611	704.233
• Autres débiteurs courants	164.159	122.003
• Trésorerie et équivalent de trésorerie	979.877	865.745
ACTIFS COURANTS	2.399.861	2.241.699
TOTAL ACTIF	3.892.385	3.780.704
PASSIF (En KMAD)	2021.12	2020.12
• Capital	390.000	390.000
• Primes d'émission et de fusion	1.604	1.604
• Réserves	1.388.754	1.449.002
• Résultats net part du groupe	107.770	- 28.046
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES	1.888.128	1.812.559
• Intérêts minoritaires	2.007	1.760
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	1.890.135	1.814.319
• Provisions non courantes	59.799	61.553
• Avantages du personnel	141.682	125.822
• Dettes financières non courantes	115.711	123.192
• Impôts différés passifs	211.204	228.469
• Autres créditeurs non courants	23.151	25.794
PASSIFS NON COURANTS	551.547	564.830
• Provisions courantes	26.901	28.588
• Dettes financières courantes	1.029.996	1.068.726
• Dettes fournisseurs courantes	393.806	304.241
• Autres créditeurs courants	1.450.703	1.401.555
PASSIFS COURANTS	2.002.250	1.966.385
TOTAL PASSIF	3.892.385	3.780.704
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	3.892.385	3.780.704

Etat des flux de trésorerie consolidé	2021.12	2020.12
• Résultat net de l'ensemble consolidé	108.055	- 27.906
AJUSTEMENTS :		
• Elim. des amortissements et provisions	156.414	163.338
• Elim. des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)	- 243	- 601
• Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	- 1.174	- 1.962
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	263.052	132.869
• Elim. de la charge (produit) d'impôt	55.673	- 2.709
• Elim. du coût de l'endettement financier net	9.077	8.436
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	327.802	138.596
• Incidence de la variation du BFR	- 994	263.707
• Impôts différés		
• Impôts payés	- 75.657	- 18.035
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	251.151	384.268
• Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 96.468	- 138.127
• Variation des autres actifs financiers		18
• Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1.369	2.610
• Intérêts financiers versés	- 9.077	- 8.436
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D-INVESTISSEMENT	- 104.176	- 143.935
VARIATIONS DE DETTES RÉSULTANT DE CONTRATS LOCATION	- 7.481	72.964
DIVIDENDES PAYÉS AUX ACTIONNAIRES DE LA MÈRE	- 27.262	-
• Variation des comptes courants associés	1.900	- 1.012
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	- 32.843	71.952
• Incidence des changements de principes comptables		
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	114.132	312.285
• Trésorerie d'ouverture	865.745	553.460
• Trésorerie de clôture	979.877	865.745
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	114.132	312.285

ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	Exercice 2021.12	Exercice 2020.12
EXERCICES DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	108.055	- 27.906
• Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)		
• Ecart de conversion des activités à l'étranger		
• Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
• Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie		
• Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
• Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	- 6.600	- 4.220
• Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	1.668	1.308
• Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées		
• Autres éléments du résultat global nets d'impôts		
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL DE L'ANNEE	103.123	- 30.818
DONT INTÉRÊTS MINORITAIRES	248	123
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE	102.875	- 30.941

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS							
En KMAD	Capital	Primes d'émission, de fusion et d'apport	Réserves	Résultat de l'exercice	Capitaux propres Part du groupe	Intérêt minoritaire	TOTAL
SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019.12	390.000	1.604	1.496.594	- 41.365	1.846.832	1.715	1.848.548
• Affectation du résultat de l'exercice N-1			- 41.365	41.365			
• Dividendes versés							
• Changement de méthodes comptables			- 2.534		- 2.534	- 78	- 2.612
• Part du groupe dans le résultat				- 28.046	- 28.046	140	- 27.906
• Gains et pertes actuariels			- 4.194		- 4.194	- 26	- 4.220
• Autres mouvements			501		501	8	509
SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020.12	390.000	1.604	1.449.001	- 28.046	1.812.559	1.760	1.814.319
• Affectation du résultat de l'exercice N-1			- 28.046	28.046			
• Dividendes versés			- 27.262		- 27.262		- 27.262
• Changement de méthodes comptables							
• Part du groupe dans le résultat				107.770	107.770	285	108.055
• Gains et pertes actuariels			- 6.563		- 6.563	- 37	- 6.600
• Autres mouvements			1.624		1.624	- 1	1.623
SITUATION À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021.12	390.000	1.604	1.388.754	107.770	1.888.128	2.007	1.890.135

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
a.baraka@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alaë BENNANI
a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers



RESUME DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDES

1. Référentiel comptable retenu :

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.2 de la circulaire n°06/05 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) du 13 octobre 2005, les états financiers consolidés du Groupe Sonasid sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 Décembre 2021 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principales règles et méthodes comptables du Groupe sont décrites ci-après.

2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des

engagements envers les salariés, les immobilisations corporelles, les stocks, les impôts différés et les provisions.

4. Principes et périmètre de consolidation

4.1 Principes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement si et seulement si tous les éléments ci-dessous sont réunis :

- (a) il détient le pouvoir sur l'entité faisant l'objet de l'investissement;
- (b) il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement ;
- (c) il a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité faisant l'objet d'un investissement de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes arrêtés au 31 Décembre 2021.

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
a.baraka@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alae BENNANI
a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiques-financiers



4.2 Périmètre de consolidation

	31 DÉCEMBRE 2021			31 DÉCEMBRE 2020		
	% D'INTÉRÊT	% de contrôle	Méthode	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode
SONASID	100%	100%	IG	100%	100%	IG
LONGOMETAL ARMATURES	96,93%	96,93%	IG	96,93%	96,93%	IG

5. Principales règles et méthodes comptables :

5.1 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité).

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement.

A chaque date de clôture, le Groupe revoit les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles et adapte les plans d'amortissement de façon prospective en cas de variation par rapport à l'exercice précédent.

5.2 Stock

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité

diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

5.3 Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés «projected unit credit method» qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...
- Le groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en OCI car cela est requis par la norme IAS 19R.

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
a.baraka@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alaë BENNANI
a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers



5.4 Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception de :

a) la comptabilisation initiale du goodwill, ou ;
b) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises; et
- au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

5.5 Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et

pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite lié à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
a.baraka@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alae BENNANI
a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid :
www.sonasid.ma/Finances/Communiqués-financiers



Building a better
working world
37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SONASID S.A.
Route nationale n° 2
El Aaroui – BP 551
Nador

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SONASID S.A. et de sa filiale (Groupe SONASID), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres consolidés et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 1.890 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 108. Ces états ont été établis dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

Evaluation des immobilisations corporelles

Questions clés identifiées

Au 31 décembre 2021, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles de la société s'élevaient à MMAD 1.171 qui représentent 30% du total Bilan.

La direction revêt la valorisation des immobilisations corporelles à chaque arrêté en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Tests de dépréciation et perte de valeur des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel au jugement et aux estimations de la Direction pour apprécier les indices de perte de valeur de ces actifs ainsi que leur valeur recouvrable. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de immobilisations corporelles constitue un point clé de l'audit.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit, nous avons :

- » Pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des UGT auxquelles les immobilisations corporelles sont affectées, à la détermination des indices de perte de valeur et à la détermination de la valeur recouvrable.

- » Examiné les contrôles clés mis en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation.

- » Apprécié le caractère raisonnable des conclusions de la direction sur la présence / l'absence d'indicateurs de perte de valeur.

- » Revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et les données du marché.

- » Examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT.

Provision pour risques significatifs

Questions clés identifiées

SONASID est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne le risque lié à l'acquisition de fonciers.

Comme mentionné dans le paragraphe « Provisions » de l'annexe aux comptes consolidés, les provisions pour risques pour un montant de MMAD 59 comprennent une provision au titre du risque foncier qui constitue un point clé de notre audit compte tenu du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ce risque et du caractère potentiellement significatif de son incidence.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit, les procédures mises en place ont consisté à :

- » Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée.

- » Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction, de la documentation correspondante y compris les analyses menées par les conseils externes.

- » Apprécié le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour estimer le montant des provisions comptabilisées.

- » Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes



Hicham DIOURI
Associé



Sakina Bensouda Korachi
Associée

Le rapport financier annuel peut être consulté sur le site internet de Sonasid à partir du lien suivant : www.sonasid.ma/Finances/Rapports-annuels

CONTACT PRESSE

Assia BARAKA
a.baraka@sonasid.ma
+212 5 22 95 41 00

CONTACT ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Alaë BENNANI
a.bennani@sonasid.ma

SONASID

Société anonyme au capital de 390.000.000 dirhams
Siège social : Route Nationale n°2 – El Aaroui – BP 551 – NADOR
RC n°3555 – NADOR
www.sonasid.ma

Ce communiqué est publié sur le site internet de Sonasid : www.sonasid.ma/Finances/Communique-financiers